

« L'AUDITION DES ENFANTS EN QUESTIONS, EN RÉPONSES ET EN ACTIONS »

LE PROGRAMME



COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR CLIA À L'AUDITORIUM
MAISON DU BARREAU À PARIS ET EN DISTANCIEL SUR ZOOM LE 20
NOVEMBRE 2025

Lien d'inscription : <https://shorturl.at/xYLiH>

PROPOS INTRODUCTIF



La participation de l'enfant aux décisions qui le concernent est l'un des droits principaux de l'enfant car il permet aux adultes de les prendre dans son intérêt supérieur. Si notre cadre légal français pose ce principe dans l'exercice de l'autorité parentale et en organisant des auditions par le juge, l'observation du terrain montre que ce droit n'est, dans l'essentiel de la réalité de l'enfant, ni organisé dans son intérêt, ni mobilisable par lui.

Des freins culturels et systémiques font barrage. Notre regard et nos habitudes vis-à-vis des enfants, nos croyances, notre organisation sociale, politique et judiciaire, laissent peu de place à l'enfant comme interlocuteur digne de considération.

Pourtant, les législations européenne et internationale imposent à la France de renforcer la participation concrète des enfants aux décisions les concernant. Et il existe des moyens simples de le faire, pour peu que l'on accepte de changer, non seulement pour se conformer à nos obligations, mais encore pour s'enrichir en faisant place à l'enfant. Tout simplement, en l'écoutant bien.

Comment faire place et prendre en compte la parole de l'enfant dans tous les domaines de sa vie ? Comment permettre aux adultes de s'ouvrir à la parole de l'enfant et de remplir ses besoins, et notamment son besoin de protection ?
Telles sont les questions que nous nous poserons, les réponses que nous tâcherons de proposer, pour discerner les actions que nous pourrions entreprendre, ensemble.

« L'AUDITION DES ENFANTS EN QUESTIONS, EN RÉPONSES ET EN ACTIONS »

LE PROGRAMME

LES ORGANISATEURS

Colloque organisé par CLIA Association Internationale des Auditeurs d'Enfants, l'IDPF Institut du droit de la famille et du patrimoine, la FLD Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille.



NOS PARTENAIRES

En collaboration avec LANAE l'Association Internationale des Auditeurs d'Enfants, l'AIDDE Académie Internationale des droits des enfants, l'BCR Bureau International des droits des enfants et le CLAVIM Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux.



DÉTAILS DU PROGRAMME

PARTIE 1

OUVERTURE

9 H 00
9 H 10

Anne Marion de Cayeux, avocat, médiateur familial et auditeur d'enfants, Présidente de CLIA.

PRÉSENTATION : DES DROITS DE L'ENFANT À L'EXERCICE DE CES DROITS

9 H 10
10 H 00

Discours introductif

Eric DELEMAR, Défenseur des enfants, adjoint de Madame La Défenseure des droits.

Entendre l'enfant, comment changer de paradigme ?

Laurence ROSSIGNOL, Sénatrice, ancienne Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

La participation de l'enfant : un droit fondamental au service de son intérêt supérieur

Blandine MALLEVAEY, Professeur des Universités.

L'audition d'enfant : un élément de procédure, par un professionnel formé

Anne Marion de CAYEUX, avocat, médiateur familial et auditeur d'enfants.

Modératrice Lorraine FILION, formatrice, médiatrice familiale et auditrice d'enfants, Vice-présidente de CLIA.

INTERMÈDE : AUDITIONS : DES ENFANTS TÉMOIGNENT AUPRÈS D'ENFANTS

10 H 00
10 H 30

Interviews d'enfants par des enfants.

DÉTAILS DU PROGRAMME

PARTIE 2

TABLE RONDE 1 : L'ENFANT DANS SA FAMILLE : ENTENDRE L'ENFANT AVEC OU SANS JUGE

10 H 30
11 H 30

Le juge : écouter pour que l'enfant participe

Stéphanie HEBRARD, Première Vice-présidente du Tribunal Judiciaire de PARIS, coordonnatrice du pôle famille et état des personnes.

L'avocat d'enfants : écouter pour assister, conseiller, représenter

Jérôme DAMIEN-CERF, avocat d'enfants à Tours en formation d'auditeur d'enfants.

Les auditeurs d'enfant : l'art de se taire pour écouter les mots des enfants

1) L'audition sur délégation : **Séverine MILLET**, avocat et auditeur d'enfants, Présidente de LANAE.

2) L'audition amiable : **Lorraine FILION**, formatrice, médiatrice familiale et auditrice d'enfants, Vice-présidente de CLIA.

L'écoute des enfants en médiation familiale : favoriser le dialogue entre parents et enfants

Catherine PORGE DORANGE, avocat, médiateur familial et auditeur d'enfants, chargée des auditions JAF à l'antenne des mineurs de Paris, administrateur de CLIA.

Modérateur Jimmy MESSINEO, Directeur de dispositifs de protection de l'enfance chez Droit d'Enfance.

11 H 30
12 H 00

Echanges interactifs sur la base de questions écrites

Réponse aux questions.

DÉTAILS DU PROGRAMME

PARTIE 3

TABLE RONDE 2 : LES PROPOSITIONS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS POUR ÊTRE ÉCOUTÉS ET PARTICIPER

12 H 00
12 H 45

Dans la famille, à l'école, dans les activités, dans la législation : restitution d'ateliers conçus avec Cécile Jeannin

- 3 élèves de primaire
- 3 élèves de collègue

Restitution d'ateliers en classe conçus par l'**AIDDE** Académie Internationale des droits des enfants.

Modératrice Cécile JEANNIN, Directrice Générale de l'AIDDE.

12 H 45
13 H 00

Temps de questions

Papier à mettre dans une corbeille.

PAUSE DÉJEUNER

13 H 00
14 H 15

Déjeuner sur place

Temps de pause.



DÉTAILS DU PROGRAMME

PARTIE 4

TEMPS THÉÂTRALE

14 H 15
14 H 35

6 façons de ne pas dialoguer avec les enfants ou comment écouter les enfants de travers...

TABLE RONDE 3 : L'ÉCOUTE DE L'ENFANT À L'ÉCOLE

14 H 35
15 H 20

Ouvrir l'école à la parole des enfants

Louise TOURRET journaliste, productrice de radio et écrivaine française, spécialiste des questions d'éducation.

Marie Christine CULIOLI, ancienne Proviseure, chargée de sélection pour le réseau UWC en France.

Arièle COMMUNIER, cheffe d'établissement scolaire, en formation d'auditeur d'enfants.

Modérateur Olivier BRUSSON, ancien professeur des écoles, ancien avocat, auditeur d'enfants, administrateur et Trésorier de CLIA.

15 H 20
15 H 30

Echanges interactifs

Réponse aux questions.

DÉTAILS DU PROGRAMME

PARTIE 5

TABLE RONDE 4 : AUDITEURS D'ENFANTS ET PROTECTION DE L'ENFANCE

15 H 30
15 H 45

Conférence introductive : Auditionner les enfants victimes : une tâche complexe pour assurer la vérité

Mireille CYR, Professeure honoraire à la faculté de Montréal, Faculté des arts et des sciences - Département de psychologie.

15 H 45
16 H 45

La parole de l'enfant à l'épreuve de la recherche de la vérité et de sa sécurité

Un juge des enfants (Intervenant à confirmer)

Nicolas Robe, chargé des opérations à IBCR.

Nathalie BARTHELEMY, avocate, Présidente de la Commission Droit de la Famille du Barreau de Luxembourg, Directrice de la formation des avocats pour mineurs.

Modérateur Emmanuelle GOBY, avocat au Barreau de PARIS, auditeur d'enfants.

16 H 45
17 H 15

Echanges interactifs

Réponse aux questions.

DÉTAILS DU PROGRAMME

PARTIE 6

TABLE RONDE 5 : L'ENFANT EN POLITIQUE : CONSULTER LES ENFANTS POUR LÉGIFÉRER

17 H 15
17 H 45

Quand la parole de l'enfant sert l'intérêt collectif

Bruno JARRY, Directeur Général du CLAVIM.

Léa JARDIN, chercheuse membre de la Chaire de recherche Enfance et familles et chercheuse à l'École nationale de Protection judiciaire de la jeunesse.

Modératrice Fadéla HOUARI, avocate, auditeur d'enfants, membre de l'antenne des mineurs du Barreau de Paris, administrateur de CLIA.

17 H 45
18 H 00

Propos conclusifs et prospectifs

Béatrice WEISS-GOUT, avocat au Barreau de PARIS, administrateur de CLIA.

TARIFS PRÉSENTIEL ET VISIO-CONFÉRENCE

150€ TTC

Adhérents

200€ TTC

Non adhérents

90€ TTC

-de 5 ans de barreau

Gratuit*

Etudiant - de 26 ans



- **Prise en charge au titre de la formation continue.** 
- **Le tarif comprend l'accès au replay pendant 2 mois.**

*30 € avec déjeuner sur place

LIEN D'INSCRIPTION : [HTTPS://SHORTURL.AT/XYLIH](https://shorturl.at/XYLIH)